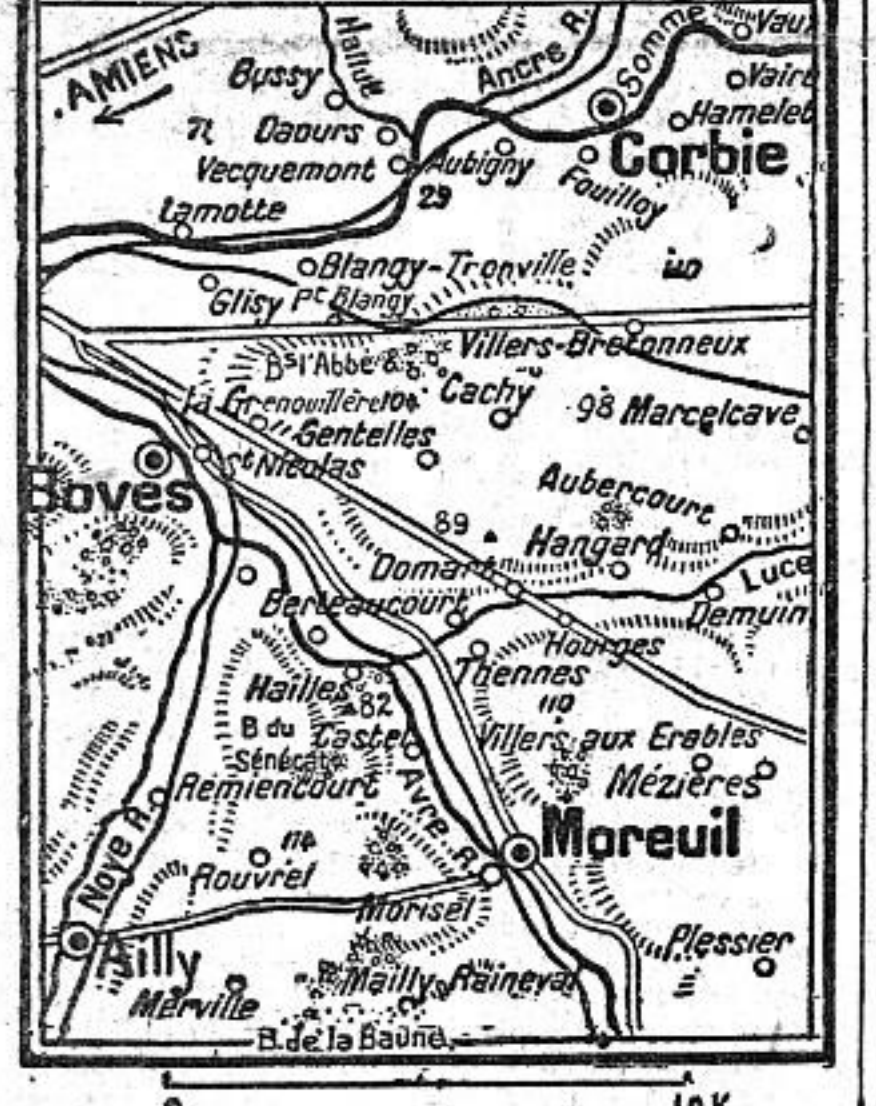


Nous consolidons nos positions sur les routes d'Amiens par des attaques locales réussies

Tout l'effort anglais doit porter sur le front de France

Au côté des Alliés, les communiqués annoncent quelques actions de détail réussies, qu'il ne faut pas prendre pour un début d'offensive. Elles n'ont d'autre objet que d'améliorer nos positions de défense sur certains points. Nous y avons pris quelques hommes et quelques mitrailleuses.

Du côté de l'ennemi, le calme nécessaire après l'insuccès de l'offensive de la semaine dernière, mais personne ne se berce d'illusion sur ce qui se prépare, et nous le constatons avec satisfaction. Le correspondant du Daily Express, qui naturellement se fait l'écho de l'opinion sur le front, le déclare



de la façon la plus affirmative : « Il n'y a pas l'ombre d'un doute que les Allemands ont l'intention de faire un autre effort redoutable pour prendre Ypres et les collines flamandes. Ils ont beaucoup de bonnes troupes prêtes et une concentration formidable d'artillerie, qui n'a pas été amenée en ligne seulement pour fortifier la défense du nouveau front. » Voilà qui est sage et précis. Nous devons en conclure que partout on se prépare à faire tête à l'orage et à faire de nouvelles hécatombes de soldats allemands. Le réservoir n'en est pas inépuisable. Les calculs auxquels on se livre un peu partout, et dont les résultats concordent, montrent que nous n'en sommes pas encore à voir la fin des ressources de nos ennemis, mais que ces ressources sont cependant fort diminuées.

Inversement, nos disponibilités augmentent chaque jour. Ce n'est un secret pour personne que l'armée américaine s'accroît sans relâche. D'autre part, les Anglais comprennent que c'est en France qu'il faut utiliser la grande masse de leurs forces et qu'il est inutile de maintenir en Angleterre même, pour faire face à un débarquement possible, de gros effectifs sans emploi.

Sans parler des guerres passées, qui, cependant, fournissent d'exemples instructifs, les événements qui se déroulent depuis quatre ans montrent de la façon la plus lumineuse les dangers et souvent les impossibilités des débarquements. Rappelons-nous les Dardanelles, qu'il a fallu quitter; Salonique, qui est restée une occupation purement défensive, même en élargissant un peu le cercle de l'occupation, et cela quand nous avons partout la maîtrise de la mer! Quel serait donc l'avenir d'une armée allemande débarquée en Angleterre, en admettant qu'elle puisse y arriver, avec la formidable flotte britannique tenant la mer derrière elle et l'empêchant de recevoir hommes, matériel, vivres et munitions?... En quoi cette armée allemande pourrait-elle consister? S'imaginer-t-on quelle immense opération est le transport en masse et le débarquement de 200.000 hommes en territoire ennemi, surtout quand il est presque impossible de protéger cette opération contre une flotte redoutable?... L'Angleterre doit se garder, mais elle n'a pas besoin pour cela d'immobiliser de grandes masses. Elle le comprend, et elle agit en conséquence.

Attaque allemande arrêtée par les Belges

La nuit dernière, nos feux de mitrailleuses et d'infanterie ont mis en échec une attaque allemande localisée sur une de nos tranchées de la zone de Neuport. Une lutte à coups de bombes et de grenades s'est déroulée vers Dixmude et dans la région nord de Langemark.

L'activité d'artillerie s'est augmentée sur notre front au cours de l'après-midi, principalement dans la région de Bessinghe, où nous avons procédé à des tirs de destruction sur huit batteries. — (Officiel belge.)

Le Pape s'en tient à sa note de 1917 sur la Paix

Bâle, 3 Mai. — La Gazette populaire de Cologne dit savoir du Vatican que le Pape ne songe pas à une nouvelle démarche en faveur de la paix.

La note du mois d'août 1917 n'a rien perdu de sa valeur. Il ne serait ni utile ni nécessaire de la répéter sous une autre forme. — (Havas.)

COMMUNIQUE FRANÇAIS

3 Mai, 14 heures. Dans la région au sud de Villers-Bretonneux, bombardement violent de part et d'autre.

Des combats assez vifs se sont livrés aux abords du Monument, au cours desquels nos troupes ont réalisé quelque avance.

Au sud de l'Avre, nous avons exécuté, hier, en fin de journée, une opération de détail qui a parfaitement réussi. Nos troupes ont attaqué les positions allemandes entre Ailles et Castel et se sont emparées de la cote 82, ainsi que d'un bois en bordure de l'Avre. Le chiffre des prisonniers que nous avons faits dépasse la centaine, dont quatre officiers.

Dans la région de l'Ailette, nous avons repoussé un coup de main ennemi. Nos reconnaissances se sont montrées particulièrement actives en Woëvre et en Lorraine et ont ramené des prisonniers.

3 Mai, 23 heures. Pas d'action d'infanterie au cours de la journée. Assez grande activité des deux artilleries dans la région au nord et au sud de l'Avre. Nos batteries ont pris sous leurs feux et dispersé des rassemblements ennemis au sud de Villers-Bretonneux et vers Castel.

Actions d'artillerie assez vives sur la rive droite de la Meuse. Journée calme partout ailleurs.

COMMUNIQUE BRITANNIQUES

3 Mai, après-midi. Des combats locaux qui se sont terminés à notre avantage ont eu lieu la nuit dernière aux environs de Villers-Bretonneux.

Au cours de raids heureux entrepris par nous au sud d'Arras et à l'est de Saint-Venant, nous avons fait dix prisonniers et pris cinq mitrailleuses.

Pendant la nuit, l'artillerie s'est montrée active de part et d'autre entre Gi-venchy et la forêt de Nieppe, dans le voisinage de Locre et au sud d'Ypres.

3 Mai, soir. Au cours des combats locaux qui se sont déroulés la nuit dernière au sud de Villers-Bretonneux, nos troupes ont coopéré avec les Français et capturé quelques prisonniers.

L'artillerie ennemie s'est montrée assez active ce matin au nord d'Albert dans le secteur Beaumont-Hamel. En dehors de l'activité des deux artilleries sur tout le front, il n'y a rien à signaler.

LES ARMÉES EN PRÉSENCE

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front français, 1^{er} Mai. — Donnons, sur la formidable poussée allemande et concernant les effectifs, les chiffres les plus exacts qui aient été encore arrêtés.

Les Allemands avaient massé sur le front de France 206 divisions. Sur ces 206 divisions, 140 jusqu'à ce jour ont été engagées. Sur ces 140, plusieurs ont été raménées au combat, quelques-unes jusqu'à trois fois, ce qui porte à 186 le nombre des divisions qui ont entré dans la lutte. Il reste donc aux Allemands 66 divisions qui n'ont pas donné. Sur celles-ci, 10 sont mauvaises et incapables de fournir l'effort qu'exige la bataille.

Au début de l'offensive, l'ennemi comptait dans ses dépôts de l'avant 200.000 hommes et dans ses dépôts de l'arrière 450.000. Dans six mois, en octobre, il ajoutera à ces réserves sa classe 1920, soit 450.000.

Voilà la fortune humaine de l'Allemagne. Quelles sont ses pertes, depuis quarante jours? Là, le calcul ne peut être fait qu'avec les données de l'expérience. Et ce n'est pas, hélas! ce qui nous manque. On peut admettre que les Allemands retirent leurs divisions engagées ou arrêtent leur effort quand elles ont perdu une moyenne de 2.200 hommes environ. Les 140 divisions allemandes de leur première ruée, ayant passé par là, on pourrait donc écrire sans exagérer que 400.000 de leurs soldats sont hors combat. Notre état-major, préférant être en dessous de la vérité, ne chiffre qu'à 350.000 le nombre des pertes.

Les Allemands ayant plus de réserves qu'ils n'ont eu de déchet peuvent donc, avec autant de force que le 21 mars, ordonner un nouveau départ.

Mais, car il y a un mais, mais l'unité de commandement est venue. Le 21 mars, une véritable ligne, une arête séparait les armées britanniques des armées françaises. Chacune était chez soi. Il y avait deux champs de bataille. Il existait bien une entente entre elles, mais au point de vue militaire c'était insuffisant. Une entente sous deux pouvoirs est un at-telage avec deux cochers qui ne fouetteraient pas leurs deux chevaux liés, dans une même direction. C'est ce qui s'est passé. C'est ce que les Allemands espéraient. Leur but était gigantesque. Ils visaient l'anéantissement de l'armée anglaise qui, parce que plus jeune comme soldats et état-major leur paraissait plus facile à détruire. Cela fait, ils avaient l'espoir d'empêcher l'armée française d'intervenir. L'armée von Hutier était chargée de ce rôle. Elle devait forcer la gauche française, qu'elle ne pouvait supposer si leste, à se retirer. La route de Compiègne et de Paris se serait alors trouvée ouverte, elle y marchait française ne se laissera brimer. Plus l'Allemand voulait l'en séparer plus elle se colla aux Anglais. Le dé-membrement ne put pas se faire. L'Alle-mand voulait rompre la ligne, le Français, aussi opiniâtre, voulait la reformer. Le Français eut raison.

A cette course, le front s'allongea de 85 kilomètres. Les Français n'hésiteront pas. Ils prirent ces 85 kilomètres de supplément à leur compte. Ils firent mieux, il en prit encore 10 de plus. Depuis le 21 mars, l'armée française allongea son front de 95 kilomètres.

Toute l'extension qui résulte de l'offensive allemande pèse sur eux. Ils ont arrêté le boche. Ils ont dégonflé ses plans. Ils ont contenu la plus formidable poussée — plus de deux millions d'hommes — du barbare. Ils ont couvert Amiens. Ils ont ressoudu la ligne. Ils sont montés dans les Flandres. Ils ont couru à la bataille de l'Oise, à la bataille de la Somme comme à la bataille d'Ypres. Ils sont prêts à soutenir les Britanniques dans n'importe quel secteur. A l'heure qu'il est, le boche peut chercher, il ne trouvera plus un seul front anglais. Le front est commun. Partout où les Anglais sont, nous sommes. C'est le commandement unique. Si les Allemands ont 66 divisions en réserve il nous en reste davantage.

Cela s'est fait avec entraînement, ardeur, passion. Nos soldats l'ont dit : C'est la vraie guerre. Ils s'y sont jetés avec toute leur vitalité. On les voulait. On ne les a pas eus.

Albert Londres.

LA VENTOUSE DES FLANDRES

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front britannique, 3 Mai. — Échec du 29 avril a si fortement secoué les Allemands qu'une pause leur a été nécessaire. Il fallait remplir les dépôts vides, organiser des réserves et des réserves. Comme disent nos alliés, l'ennemi lèche ses blessures. Les infanteries soufflent. Quant aux artilleries, elles continuent leurs duels, par habitude. Le marmitage est le pain quotidien de la guerre.

Les heures de cette trêve sont comptées. Peut-être aura-t-elle déjà pris fin au moment où ces lignes paraîtront. Des deux cents divisions boches, n'oublions pas qu'une soixantaine au moins n'a pas encore été dans la fournaise. Il est fatal que cette soixantaine se fasse décamer à son tour. Y aura-t-il de nouveaux foyers d'insure en Artois et en Picardie? C'est probable, mais l'action principale ne se détachera pas, facilement, semble-t-il, de la cuvette flamande dans laquelle elle s'est engagée. Après l'arrêt sur les bords de la Somme et de l'Ancre, après l'insuccès devant Arras, les armées allemandes se trouveront en un tel désordre que, par crainte d'un nouveau combat de la Marne, Ludendorff monta prestement l'offensive du Nord. Nous sommes aussi bien à même mieux la qu'ailleurs pour lui mener du monde. Leurs réserves en général de la Somme et d'Arras sont épuisées. Les Flandres font ventouse à notre profit.

L'héroïque 9^e division britannique

Comment ces luttes si coûteuses retentissent-elles sur l'armée britannique? Je vais essayer d'en donner une idée en montrant le rôle joué par des huit divisions qui viennent d'être félicitées par le maréchal Haig.

Je prendrai à titre d'exemple la division n° 9. Elle se compose de trois brigades : deux écossaises et une sud-africaine, dont un total d'environ douze mille hommes. Elle soutint le choc du 21 avec une intrépidité remarquable. Une journée entière d'assauts au feu liquide et à la mitrailleuse ne la font pas rompre d'une semelle. Elle est si héroïque, elle inflige de tels coups que la nuit suivante, elle peut opérer sa retraite d'alignement (imposée par le commandement) sans être inquiétée par l'ennemi. Jusqu'à 25, elle combat sans relâche, face à l'agresseur, elle se repaît sur la Tortille, puis sur la ligne de Bouchavesnes à Raucourt. Les Sud-Africains sont particulièrement éprouvés.

Le 25, par une chaleur accablante, « la neuvième » prend un court repos dans les masures d'Étinehem. Au bout de quelques heures, elle reçoit un nouvel ordre de marcher au feu, elle se porte pendant la nuit sur le front d'Albert à Demanour, elle y incurve sur les hauteurs une défense si exemplaire que la ligne, depuis ce temps, est restée immuable.

Le 29, arrive une relève australienne, composée de gars solides et déterminés qui n'ont pas l'habitude de gâcher les positions qu'on leur légua.

Notre héroïque 9^e division peut enfin prendre un repos bien gagné dans une localité voisine. Cela dure trois jours et en route, par le rail, vers la Belgique où on va remplacer une autre division australienne, avide à son tour de glorieux combats.

Le secteur flamand est calme, à ce moment-là. Une semaine plus tard, il s'allume de la manière qu'on connaît. Les Portugais sont coiffés de gaz. La division qui nous occupe est retranchée depuis cinq jours entre Holbeke et Gheluvelt. Des renforts d'Angleterre, parfaitement entraînés, lui infusent un sang nouveau. La brigade sud-africaine, qui a tant souffert, est restée pleine d'élan ; elle bondit sur la crête de Messines, la reprend en temple (by storm). Le 11 et le 12 avril, nous retrouvons la division entière sur la route de Wytschaete à Wormezele. Elle y gagne une seconde citation : la première a souligné ses exploits devant Albert. Aujourd'hui, la neuvième, qui restera célèbre dans les annales militaires comme la 9^e Symphonie de Beethoven au Parnasse musical, continue à tenir sa place en ligne de feu. C'est une des nombreuses pointes de diamant sur lesquelles s'émeusent le mauvais génie de l'Allemagne.

R.-D. de Maratray.

LE GÉNÉRAL FOCH commandant en chef des Armées alliées en France

On nous communique la note suivante :

M. Orlando a officiellement accepté, au nom de l'Italie, que le commandement en chef des armées alliées en France soit confié au général Foch.

Parmi les questions que le Conseil supérieur de guerre interallié qui vient de tenir séance à Abbayeville a résolues, se trouve celle du commandement des troupes italiennes envoyées en France pour combattre à nos côtés. D'après une interprétation inexacte des premiers renseignements communiqués à ce sujet, l'opinion s'était accréditée que le général Foch aurait désormais la charge de diriger les opérations non seulement sur le front français, mais encore sur le front italien.

Or, ainsi qu'on pourra s'en rendre compte par la note officielle que nous reproduisons ci-dessous, l'adhésion du gouvernement italien au principe de l'unité de commandement n'a pas une aussi grande portée. Le président du Conseil des ministres, M. Orlando, a simplement reconnu que les troupes italiennes employées sur le front français devaient être placées sous les ordres du généralissime commandant les armées alliées sur ce front. En somme, il s'agit de la reconnaissance officielle d'une situation de fait. Il est évident que les divisions de l'Italie, dans un beau geste de solidarité dont nous apprécions toute la délicatesse, ne pouvaient sous peine d'être inutiles rester en marge de la direction commune. Le gouvernement italien veut que ses troupes nous apportent une aide effective et sérieuse, c'est pourquoi il ne pouvait faire objection à ce que le général Foch soit maître de les utiliser contre l'ennemi commun suivant les circonstances.

Au reste, il se confirme que le résultat de la conférence d'Abbeville a été des plus satisfaisants. Les représentants de la Grande-Bretagne et des États-Unis ont reconnu l'utilité d'intensifier les moyens d'action. Ces deux pays vont donc encore faire un effort plus considérable pour mettre à la disposition du général Foch les ressources en hommes qui lui permettront de mener à bien la mission qui lui est confiée.

Il y aura des permissions en cas de mariage et de naissance d'enfant

Le général Pétain, commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, a décidé que les permissions exceptionnelles qui, en raison des circonstances actuelles, avaient d'abord été limitées au cas de décès ou de danger de mort de proches parents, seront étendues en cas de mariage ainsi que de naissance d'un enfant.

La garde blanche finlandaise serait à une étape de Petrograd

Stockholm, 3 Mai. — Des patrouilles de garde blanche ont franchi à plusieurs reprises la frontière russe à Belostrow. Leur présence a été notifiée signalée à une vingtaine de kilomètres de Petrograd.

La garde blanche a fait prisonnier à Wiborg M. Mannér, chef du gouvernement rouge de Finlande.

Les mensonges Czernin

MM. Briand et Clemenceau entendus à la commission des Affaires Extérieures

Bien que la Chambre ne tint pas séance, hier, il y avait dans les couloirs une certaine animation.

La commission des affaires extérieures entendait comme nous l'avons annoncé, MM. Aristide Briand et Georges Clemenceau au sujet des mensonges du comte Czernin.

Tout le monde pensait qu'une décision finale serait prise par la Commission, après cette double audition. Il n'en fut rien.

On apprit vers six heures et demie que la commission se réunirait de nouveau mardi prochain, pour entendre MM. Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères et Jules Cambon. Puis la note officielle suivante fut communiquée :

« La commission des affaires extérieures s'est réunie sous la présidence de M. Franklin-Bouillon ; elle a entendu MM. Aristide Briand et Clemenceau sur le dossier autrichien. »

« Le président du Conseil lui a également donné des explications détaillées sur les résultats de la conférence interalliée tenue hier à Abbayeville. »

Les socialistes réclament la communication des dossiers diplomatiques

Avant cette réunion, le groupe socialiste s'était réuni pour examiner les récentes révélations diplomatiques soumises à la commission des affaires extérieures.

De ces membres demanda au groupe d'adresser ses représentants aux commissions de l'armée et de la marine de guerre d'adresser aux présidents de ces commissions une lettre les invitant à réclamer la communication des dossiers diplomatiques.

Après une discussion à laquelle prirent part MM. Sixte-Quenin, Locquin, Cachin, Valière et Alexandre Varenne, la proposition fut adoptée.

Le groupe donna aussi des directions à ceux de ses membres appartenant à la sous-commission des Affaires extérieures.

VOIR EN 2^e PAGE : MATERNITÉ Conté par Jean BERTHEROT.

RÉCOMPENSONS-LES AUSSI LA LÉGION D'HONNEUR aux fonctionnaires civils de nos administrations

Pendant que nos soldats se battent et se couvrent de gloire en repoussant l'ennemi, il est d'autres Français qui, avec moins d'éclat, servent très utilement le pays ; ce sont les fonctionnaires de nos différentes administrations, les uns dévoués à des obligations militaires, les autres placés en position de sursis d'appel.

N'oublions pas que ces fonctionnaires sont, eux aussi, sur la brèche depuis le début de la guerre, assurant avec régularité d'importants services devenus, par le jeu des circonstances, de plus en plus chargés. Ils ont accueilli comme un patriotique devoir l'effort supplémentaire qui leur était demandé ; ils ont compris, dès le premier jour des hostilités, qu'une collaboration étroite du front et des services de l'intérieur était nécessaire et qu'elle contribuerait dans des proportions, bien modestes, il est vrai, à la victoire finale. Tous avec une ardeur in-soupçonnée se sont mis au travail par devoir, et ont fait preuve d'une vitalité nouvelle.

Au contact des événements redoutables les cerveaux de certains d'entre eux se sont réveillés, et d'heureuses initiatives ont vu le jour.

Certes, depuis 1914, on a reconnu comme auparavant les mérites de ces humbles fonctionnaires en leur accordant un avancement parfois avantageux, mais, depuis cette même date, ils se sont vus priver des distinctions honorifiques qui leur étaient attribuées et pour lesquelles nous nous autres Français sommes remplis de désir.

Le 23 novembre 1916, le Conseil des ministres prit, en effet, la décision de suspendre, pendant la durée des hostilités, l'attribution des récompenses honorifiques aux fonctionnaires civils non mobilisés, exception faite cependant pour ceux qui pourraient justifier de titres exceptionnels pour services accomplis dans la zone des armées et se rapportant directement à la guerre.

La mesure s'expliquait aisément. On ne reconnaissait le droit au ruban rouge qu'aux seuls combattants qui versent leur sang pour la plus belle des patries et la plus juste des causes. Personne ne désapprouverait ce principe : aux héros d'abord, aux autres ensuite.

Me sera-t-il permis de réclamer pour les autres, je veux dire pour ces fonctionnaires qui ne servant pas dans la zone des armées, rendent d'incontestables services à l'intérieur (Paris ou la province) et pour qui l'application de cette décision constitue une véritable torture morale ?

N'est-il pas navrant de découvrir à l'Officiel dans le tableau d'avancement et de concours pour la Légion d'honneur le personnel civil des différents ministères les noms des fonctionnaires inscrits aux tableaux successifs depuis 1914-1915 et 1916 et qui attendent la fin de la guerre pour être titulaires d'une distinction à laquelle ils ont d'ores et déjà tous les droits ?

En établissant ce nouveau régime, le Conseil des ministres n'envisageait pas une guerre d'une aussi longue durée ; la quatrième année touche à sa fin sans que l'on puisse affirmer qu'elle sera la dernière.

Dès lors, pourquoi continuer dans cette voie ? Pourquoi ne pas envisager dès maintenant la possibilité de donner un peu de satisfaction à des fonctionnaires dévoués, qui accomplissent modestement leur tâche ingrate mais nécessaire et qui attendent, comme couronnement de leur laborieuse carrière, la Légion d'honneur ?

Et à ceux qui m'objecteraient le principe ministériel, je dirai que cette distinction n'est pas exclusivement réservée à des militaires ; le dictionnaire nous apprend que c'est un ordre civil et militaire.

Ceux qui font si généreusement et si supérieurement le sacrifice de leur vie doivent être honorés par-dessus tous les autres, mais les tâches humbles et sans gloire doivent aussi retenir l'attention du législateur.

Et c'est pourquoi je demande, par voie de résolution, au président du Conseil, ministre de la Guerre, de rapporter la décision du 23 novembre 1916.

M. BOUILLOUX-LAFONT, député.

LE "BONNET ROUGE" LE DÉFILÉ des témoins CONTINUE non sans incidents

La cinquième audience a été, par moments, comme nos lecteurs le verront, particulièrement mouvementée ; nous en sommes toujours aux dépositions.

Il y a trois sortes de témoins : ceux qui sont très nets et très précis ; ceux dont la mémoire est défaillante ; ceux qui, troublés par la majesté de l'audience, deviennent subitement aphones. Nous les avons eues, hier, toutes les trois.

Les inculpés ont été un peu moins loquaces. La précision de certains témoignages n'était probablement pas étrangère à leur attitude.

Landau, seul, a voulu parler et nier des faits qui n'avaient avec le procès actuel qu'un rapport lointain. Un léger malaise l'a contraint d'abréger.

A une heure précise, le défilé des témoins reprend avec M. Albert Germain, expert comptable, dont la déposition vise notamment diverses affaires financières, auxquelles ont pris part, ensemble, Duval et

Vercasson. Il en résulte aussi qu'à l'heure actuelle le client de M. Magnan, à l'occasion de divers prêts qu'il a consentis aux uns et aux autres, reste créancier d'une somme de 157.000 francs.

Sur une question de M. Mornet, commis saire du gouvernement, le témoin déclara qu'avec les fonds mis à sa disposition par Duval, des derniers mois de 1916 aux premiers de l'année suivante, Vercasson a gagné 25.000 francs.

L'histoire du chèque

A M. Germain succède M. Lehideux, interprète stagiaire à la section économique du 2^e bureau de l'état-major de l'armée. C'est lui qui a reçu le 19 mai, au soir, le



Le sergent Paix-Séailles

chèque saisi à Bellegarde. Quelques jours après, il recevait la visite de Duval, qui lui fit, sur l'origine de cet argent, le récit que l'on connaît. M. Lehideux prévint son chef. On consulta la préfecture de police et la section de centralisation des renseignements au ministère de la Guerre. Il fut décidé que, momentanément, on dirait à l'administrateur du Bonnet rouge, de patienter, et qu'on le renverrait de vingt quatre heures en vingt-quatre heures, « qu'il accepta d'ailleurs avec sérénité ». E quand, trois jours après, on lui dit que l'affaire était transmise au ministère de l'Intérieur, il dit : « Eh bien ! je vais aller voir le directeur de la Sûreté générale. »

La déposition de M. Lehideux est naturellement discutée à la fois par Duval, qui incrimine la mémoire du témoin, dont l'esprit a été influencé sans doute, dit-il, par la lecture des journaux.

Duval y gagne la précision suivante : « Je maintiens entièrement ce que j'ai dit. Je viens même de me rappeler à l'instant le détail : l'attaché à l'état-major, M. Paul Hoppenot, qui fit une démarche à la préfecture de police, pour savoir ce que nous devions faire, me déclara, en revenant, qu'il avait vu M. Maunoury et que celui-ci s'était exclamé : Ca, c'est de l'argent boche. Tous ces gars-là devraient être fusillés ! »

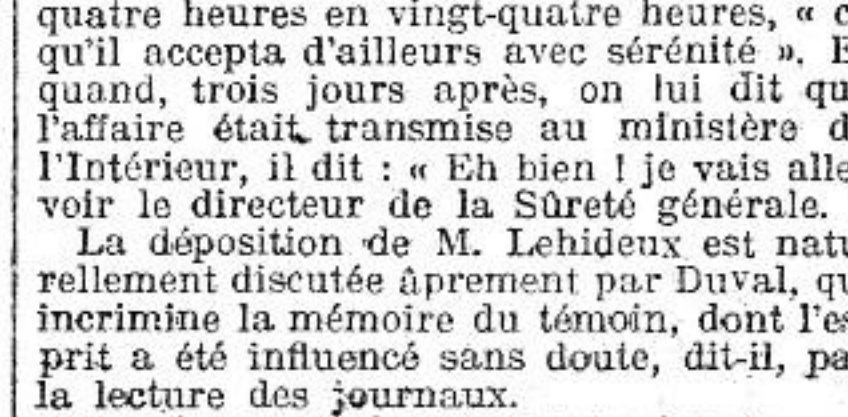
Et Duval n'insiste plus.

Hoppenot confirme ce récit.

La Société de la San-Stefano

Avec M. de la Noë, nous en revenons à la fondation de la Société des bains d'été de San-Stefano. Le jour où M. Mar-parut vouloir mettre la main sur l'affaire et occuper les actions, le témoin donna sa démission d'administrateur.

M. de la Noë, qui est capitaine adjoint-major, et qui, parti pour le front a été grièvement blessé, n'a plus eu tendu parler de la San-Stefano, depuis cette époque — 1913 — jusqu'en mai 1915



L'interprète stagiaire Lehideux

Le capitaine De la Noë



Dessin de RADIGUET

J'ai vu te dire une bonne chose, Michel : Hindenburg bourre bien, mais Foch tauche mieux !

alors que, sortant de l'hôpital, il rencontra, par hasard, son ancien collègue, à la société, M. de Marçay — dont nous avons déjà eu l'occasion de dire un mot.

M. de Marçay fit connaître à M. de la Née que la société n'avait pas bien marché, qu'on n'était arrivé à la liquidation, que Duval en avait été chargé, « parce que c'était l'homme de confiance de Marx ».

La déposition terminée, le capitaine de la Née demanda à se retirer « définitivement ».

— Mon commandant ayant été blessé, je commande mon bataillon.

Le colonel-président, le commissaire du gouvernement et les défenseurs s'empres- sent d'acquiescer.

Mme Dollé affirme que jamais son mari, aujourd'hui décédé, ne lui a parlé du change de billets belges qu'il avait raconté Duval. Elle déclare que, s'il y avait quelque chose de vrai dans cette histoire, son mari, qui ne lui cachait rien, l'aurait mise au courant. Retenons qu'il n'y a pas de doute.

Mme Baux, qui a été l'amie de Marion, rapporte les conversations auxquelles elle a assisté, entre ce dernier et Duval et dont le capitaine rapporteur a fait état dans le travail que nous avons analysé : le journal que désirait Marx devait être politique ou économique ? Mme Baux se rappelle ce dernier qualificatif. Elle atteste aussi que Duval lui racontait comment il était traité, quand il descendait chez Mme Amherd : comme « un vrai coq en pâte ».

Si bien que c'était à croire — s'il n'avait pas été si vertueux !... — que, pour le témoin, l'administrateur du Bonnet rouge était allé souvent, à Genève, avant 1915.

Mme Baux a déposé dans un autre sens, très défavorable aux accusés, devant M. Bouchardon. Mais depuis, elle a vu la sœur de Marion qui lui a reproché d'avoir accablé son frère. Et puis, il paraît que le capitaine-rapporteur a mal traduit la pensée du témoin.

Mme Lewis

A retenir la déposition de Mme Lewis, cette dactylographe qu'immediatement avant un de ses voyages en Espagne, Marion a chargée de « taper » les documents confidentiels relatifs à l'état de notre armée à Salonique. Elle confirme entièrement ce qu'elle a dit à l'instruction. En outre, un jour, en janvier 1915, Duval lui a tenu des propos nettement germanophiles déclarant notamment que l'Allemagne serait victorieuse.

Mme Lewis témoigne aussi que lors de la fameuse alerte du septembre 1916, la bande n'en menait point large et qu'on était préoccupé de brûler ou de faire disparaître certains papiers.

Quels documents exactement a copiés Mme Lewis ? Une longue discussion s'engage entre la défense et l'accusation. Les originaux sont apportés sur le bureau du conseil. Mme Lewis n'a-t-elle eu que des originaux, ou des originaux et des copies. Marion discute beaucoup. M. Mornet en profite pour faire revenir M. Farallo, qui témoigne que, lors de son enquête en Suisse, il a acquis la preuve que, dans ce pays, l'entourage du kédive « a eu toute une communication sur l'armée de Sarail ».

M. Farallo a renouvelé une autre preuve, c'est que ce qui était censé dans certains articles du Bonnet rouge paraissait dans les journaux germanophiles, les reproduisaient, avec les lignes supprimées chez nous. Qui donc faisait la communication ?

M. Paix-Séailles

On entend ensuite M. Paix-Séailles qui a donné à dactylographier ces documents. Il déclare qu'il les tenait du capitaine Mathieu. Ils étaient l'état précaire de l'armée d'Orient au printemps de 1916. M. Paix-Séailles les communiqua à diverses personnes politiques et à plusieurs journalistes. Le témoin reconnaît avoir demandé au directeur du Bonnet rouge de faire taper quelques exemplaires. On sait le reste.

Almeryda a fait faire trois ou quatre copies, et en a gardé une.

M. Mornet. — Et le soir même, il partait pour l'Espagne.

A M. Paix-Séailles succède M. Barry, chauffeur d'auto au service de Marion, et dont la déclaration devait porter sur la fameuse alerte de 1916. Mais, intimidé, en présence des membres du conseil, il n'arrive qu'à balbutier, et force est au colonel Voyer de renvoyer le témoin à son banc, au milieu de l'hilarité générale.

Les trois derniers témoignages visaient plus spécialement Landau.

Cet après-midi, à une heure, continuation des débats.

La situation de notre aviation

La commission de l'armée de la Chambre a entendu, hier, un très important rapport de M. d'Aubigny sur la situation présente de l'aéronautique. Elle en a approuvé pleinement et unanimement les conclusions et a décidé l'envoi du rapport au président du Conseil, ainsi qu'aux ministres compétents.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La drôlerie de la chose

« La guerre peut être profitable ou ne pas l'être, mais elle aura lieu à mon avènement au trône, si elle ne s'est déjà produite, ne serait-ce que pour la drôlerie de la chose. » C'est le kronprinz d'Allemagne qui a tenu ce propos, rapporté dans ses mémoires par M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Ainsi, c'est pour la drôlerie de la chose qu'un autocrate a pu déchaîner le plus grand fléau dont ait jamais pâti l'humanité.

C'est pour la drôlerie de la chose que des nations entières sont martyrisées et que, depuis quatre ans, des millions d'hommes se ruent à la mort.

A de telles drôleries, qui peut se plaindre, sinon un drôle ? Jusque-là, le nom de Hohenzollern, qui signifie « les droits élevés », convenait assez bien à cette famille dont les premiers représentants avaient en effet pour occupation préférée d'imposer de lourdes rançons aux marchands et aux voyageurs, pour le passage des déficits que comptaient leur empire.

Mais le cadet dépassa tellement ses aînés que l'histoire devra lui trouver un autre patronyme.

Peut-être niera-t-il la conversation. Goethe a écrit dans le second Faust : « Au commencement était le mensonge. » Pour l'Allemand, le mensonge est au commencement, au milieu et à la fin. Il est partout.

Nos admirables soldats et leurs vaillants alliés l'ont prouvé en sorte que la chose soit, pour l'assassinat, moins drôle qu'il ne l'espère. On peut s'en fier à eux. Mais nous aussi, nous tiendrons, en aidant l'Etat de nos deniers, à contribuer au châtiment de ce bandit.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

M. Poincaré visite des victimes du Kanon

Le Président de la République s'est rendu, hier après-midi, dans une petite localité éprouvée par les obus.

M. Poincaré, qui était accompagné des généraux Dupaix, chef de sa maison militaire et Dubail, gouverneur militaire de Paris et de MM. Dalimier, député, ancien ministre ; Poisson, sénateur ; Amiard, député, et Autrand, préfet de la Seine, est arrivé à deux heures et demie.

Il a été reçu par le maire de la commune, M. Neufinck, entouré de MM. Marcel Bernard, sous-préfet ; Moreau, conseiller général ; Bance, conseiller d'arrondissement ; Lenéze, adjoint, et de tous les membres de la municipalité.

Le Président de la République pénétra aussitôt dans la mairie où étaient réunies les familles des victimes et plusieurs blessés ayant encore leurs pansements, frappés alors qu'ils assistaient à la messe dans l'église du pays, le jour des Rameaux.

M. Neufinck souhaita la bienvenue à M. Poincaré qui remercia en quelques mots, puis le Président félicita de sa courageuse conduite une jeune héroïne de 14 ans, la petite Louise Janit et lui remit un bracelet.

Cette fillette qui se trouvait dans l'église au moment où l'obus éclata et qui fut très grièvement blessée à la tête, refusa de quitter l'édifice avant d'être assurée que les deux petits enfants qui lui avaient été confiés étaient sains et saufs.

Le Président remit ensuite trois bracelets à Mlle Marcelle Duretz, Gonot et Duviol, toutes trois atteintes par des éclats du projectile. Après quoi il reçut deux gerbes de fleurs qui lui furent offertes par des fillettes au corsage desquelles il attachait une fleur.

M. Poincaré partit ensuite à pied, pour visiter l'église éventrée dans laquelle sept personnes trouvèrent la mort, puis il alla voir un poste de repérage d'avion à côté duquel sept obus sont tombés récemment.

A trois heures et demie, le Président de la République remontait en voiture et quittait le pays, salué respectueusement par la population.

LA CONFÉRENCE DE BERNE pour les prisonniers

Une communication télégraphique de Berne indique les principales dispositions des accords relatifs aux prisonniers de guerre et aux prisonniers civils qui ont fait l'objet de la conférence franco-allemande réunie à Berne du 2 au 26 avril.

La communication précise que l'accord entrera en vigueur, en cas de ratification, dès le 15 mai courant. Il ne pourra pour la première période de 15 mois renouvelable ensuite de 3 mois en 3 mois. Elle fait connaître, en outre, que, vu la différence du nombre des prisonniers faits en 1914 dans des deux pays et les difficultés de transports, ceux-ci ne pourront s'effectuer vraisemblablement qu'à raison de 10.000 hommes par mois au maximum, dans chaque sens. L'échange n'assurera pas, par suite, le rapatriement de tous les prisonniers de 1914 avant quinze mois.

INFORMATIONS POLITIQUES

La nomination dans l'active des officiers et sous-officiers retraités. — M. Henry Paul, député de la Seine, vice-président du conseil, a été nommé, à la Chambre, en proposition de loi, avant pour objet d'autoriser la nomination dans l'armée active des officiers ou sous-officiers retraités rayés des cadres ou réformés par suite de blessure ou de maladie contractée au service à des emplois militaires correspondant à leur grade.

La drôlerie de la chose

« La guerre peut être profitable ou ne pas l'être, mais elle aura lieu à mon avènement au trône, si elle ne s'est déjà produite, ne serait-ce que pour la drôlerie de la chose. » C'est le kronprinz d'Allemagne qui a tenu ce propos, rapporté dans ses mémoires par M. Gérard, ambassadeur des Etats-Unis à Berlin.

Ainsi, c'est pour la drôlerie de la chose qu'un autocrate a pu déchaîner le plus grand fléau dont ait jamais pâti l'humanité.

C'est pour la drôlerie de la chose que des nations entières sont martyrisées et que, depuis quatre ans, des millions d'hommes se ruent à la mort.

A de telles drôleries, qui peut se plaindre, sinon un drôle ? Jusque-là, le nom de Hohenzollern, qui signifie « les droits élevés », convenait assez bien à cette famille dont les premiers représentants avaient en effet pour occupation préférée d'imposer de lourdes rançons aux marchands et aux voyageurs, pour le passage des déficits que comptaient leur empire.

Mais le cadet dépassa tellement ses aînés que l'histoire devra lui trouver un autre patronyme.

Peut-être niera-t-il la conversation. Goethe a écrit dans le second Faust : « Au commencement était le mensonge. » Pour l'Allemand, le mensonge est au commencement, au milieu et à la fin. Il est partout.

Nos admirables soldats et leurs vaillants alliés l'ont prouvé en sorte que la chose soit, pour l'assassinat, moins drôle qu'il ne l'espère. On peut s'en fier à eux. Mais nous aussi, nous tiendrons, en aidant l'Etat de nos deniers, à contribuer au châtiment de ce bandit.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

La suppression de l'octroi sur l'alcool profite au budget de Paris

Les droits d'octroi sur les alcools sont supprimés par une loi instituant de nouveaux tarifs de régie (900 fr. l'hectolitre). Sur cette somme, l'Etat partage 30 p. cent, les communes anciennement rédimées, au prorata de leurs recettes anciennes. Or, la Ville de Paris vient de se voir attribuer 2.330.000 francs de pourcentage pour les mois d'avril, mai, juin et juillet. L'alcool n'avait produit, pendant les trois premiers mois de l'année, qu'une somme de 1.734.000 francs. La suppression des droits d'octroi sur l'alcool est donc un bénéfice pour le budget municipal parisien.

CONTES DU "PETIT JOURNAL" MATERNITE

Laurence Denis s'était habituée jeune à l'idée de l'inévitable fin. Parce que sa vie avait été belle, complète et heureuse, elle n'aurait pas voulu que l'instant où il lui faudrait la quitter. Ceux qui regrettent l'existence ne sont pas ceux-là qui n'ont pu la réaliser tout entière, qui laissent derrière eux la jonchée de leurs projets détruits et de leurs rêves inachevés ? Une douleur secrète les oppresse ; les autres, gonflés de plénitude, s'endorment en paix dans le sein de la féconde nature.

« Bien qu'elle n'eût personne qui reposât en cet enclos, puisqu'elle était nouvelle venue dans la contrée, et que ses morts à elle étaient restés à la terre natale, Laurence trouvait un charme mystérieux à faire chaque soir le pèlerinage du petit cimetière. Les oiseaux chantaient dans les verdure renaissantes, la lumière s'étendait plus colorée, plus chaude, à mesure qu'elle s'approchait du crépuscule, et les roses suspendues aux buissons devenaient transparentes comme de petites ampoules de parfum. La visiteuse marchait lentement au milieu de l'allée qui menait aux tombes ; les vieillards, qui la connaissaient, la suivaient d'un regard pleurant ; elle se sentait encore jeune et forte, et cependant dans sa poitrine aucun désir ne se levait. Si quelque fois elle se fût montrée à elle, lui proposant le choix d'un bonhomme nouveau, elle n'eût eu en vérité que répondre. Elle avançait parmi ces sépultures inconnues auxquelles elle n'apportait ni une fleur ni une prière ; elle se laissait envahir par une sorte de langueur voluptueuse qui lui venait du soir, de la solitude et de la mort.

A cette heure tardive, l'enclos était presque toujours désert. Mais voici qu'un dimanche dans l'allée une jeune fille marcha devant elle. C'était une fille de tournure élégante, quoique modestement vêtue ; elle pouvait avoir vingt ans. En passant la porte qui gardait une haute croix de fer forgé, elle hâta le pas et s'en fut sagenouiller devant une tombe. Elle pleurait ; elle semblait ne rien apercevoir de ce qui était autour d'elle. Le lendemain, Laurence la vit encore à la même place ; cette fois elle avait posé sur la dalle un bouquet de ces roses rouges ardentes, qu'elle venait sans doute de cueillir. Derrière ce frais bouquet, une couronne ancienne, décolorée et vacillante portait cette naïve inscription votive : A MAMAN. Le front dans ses mains, les épaules penchées, la jeune fille prolongeait sa douloureuse station. Une curiosité, un peu de pitié aussi contraignirent Laurence à l'attendre ; elle s'assit sur la murette du chemin ; elle voulait surprendre l'expression de ce visage qui elle avait à peine entrevu et connaître la misère profonde de ce cœur. Elle s'étonnait maintenant d'avoir pu vivre depuis plusieurs mois en dehors de la communauté humaine, se suffisant de ses souvenirs et dans une si égoïste paix. Lorsque la jeune fille sortit, elle lui fit signe d'approcher, et doucement : — Vous êtes orpheline ? C'est votre mère que vous avez perdue ?

— Oui, fit celle-ci à voix basse, j'ai perdu ma mère, en effet ; il y a une année à cette date qu'elle est morte là-bas, là-haut... — Et vous l'avez ramenée ici ? C'est votre pays, sans doute ?

La jeune fille rougit ; elle hésitait à parler davantage ; mais les yeux troubles de Laurence l'engageaient à la confiance ; elle raconta : — C'est une étrange histoire ! Je n'avais plus qu'elle au monde ; le chagrin l'a tuée, — et aussi la peur. — A peine l'avait-on portée en terre qu'il a fallu quitter à la hâte notre village où les Allemands venaient d'entrer ; on m'a mise dans le train avec les autres évacués ; plusieurs se sont arrêtés en route ; moi, je suis venue jusqu'au bout. Je ne suis pas trop malheureuse ici ; je travaille, j'ai trouvé tout de suite à gagner ; mais le chagrin, le chagrin me dévore ! L'autre jour, c'était avant-hier, le triste anniversaire, je me suis mise à penser à celle qui j'ai perdue. Rien ! pas même une tombe pour évoquer sa mémoire... Alors je suis venue dans ce cimetière ; j'ai fait le tour des tombeaux ; j'en ai vu un bien modeste, qui semblait abandonné, et il n'y avait qu'une seule couronne : A MAMAN. Quelque chose m'a pressé de faire comme si cette mère était la mienne ; je me suis agenouillée, j'ai pleuré... Voilà ! Je reviendrais tous les jours.

— Ah ! fit Laurence, je comprends votre tristesse, je voudrais pouvoir la consoler. Mais l'orpheline s'éloigna déjà ; élégante, discrète, elle paraissait avec sa jeunesse et sa douleur. Et Laurence se disait : « J'aurais l'âge d'être sa mère ; — pourquoi n'ai-je pas une fille qui lui ressemble ? Aujourd'hui cette présence familière serait assise à mon foyer, et en rentrant je trouverais une bouche fraîche qui me sourirait.

Assises toutes deux sur la murette, ce soir, elles causaient encore. Cette fois, Laurence confessa le vide de ses jours, qui lui était apparu soudain : — Je suis si seule, si inutile ! Aucun devoir, aucune mission à remplir. J'avance

dans un chemin sans échos. Ah ! Elisa, je ne redoute pas de mourir, mais la vie maintenant me semble dénuée de toute joie.

Elle l'appela par son nom, avec une douceur penante. Elisa ne répondait rien, les regards perdus dans un songe.

Laurence reprit : — Vous avez encore porté des fleurs à cette tombe, et pourtant vous ne savez rien de la morte qui dort sous la dalle ! Moi, vous me connaissez déjà, vous savez quelle est ma solitude — aussi grande peut-être que la vôtre. Nous venons l'une et l'autre de loin ; le destin un soir nous a rapprochées... Elle tendait à cette enfant douloureuse une main qui mendiait l'Amour. — Amour maternel, amour filial, sentiments que rien ne peut remplacer ni feindre. Comparaient-elles l'une et l'autre qu'elles n'auraient jamais qu'une pâle copie, qu'un fugitif reflet de ces incomparables amours dont elles se trouvaient lésées ? Oh ! si elles parvenaient à s'aimer, même furtivement, même à peine, ce serait encore un peu de cette manne que les dieux envoient aux humains dans le désert aride de l'existence.

Elisa tout à coup dit à Laurence : — Je sens que je ne reviendrai plus dans ce cimetière. Que viendrais-je y chercher désormais ?

Laurence acquiesça d'un signe ; elle caressait la même pensée ; elle non plus n'avait plus rien à faire parmi les tombes.

DERNIÈRE HEURE

LA BATAILLE pour le cœur de la France

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Front français, ... Mai. — Nous avons raconté — en sourdine — car un mois d'âge ne suffit pas à ces événements pour qu'il soit permis de diriger sur eux toute lumière, nous avons raconté au mieux la vibrante histoire de cette armée française qui, arrivée à longue distance d'Amiens et de son chemin de fer est arrivée à temps sauver cette ville et cette voie.

Le 21, à 10 heures du soir, les forces françaises qui devaient agir les premières sont alertées. Le général qui commandera l'ensemble et celui qui soutiendra le premier choc arrivent en auto au Grand Quartier. Ils en ressortent au bout d'une heure, la future bataille entre les mains. A ce moment même, l'armée anglaise avait donné l'ordre de retraite. Le 22, à midi, 1^{re} route de Noyon grouillait de nos cavaliers. Le premier aspect de la bataille française, ils traversent Noyon, et appuyant sur leur droite montent à 25 kilomètres de là, laissant filtrer les évènements tragiques. Ils atteignent Tergnier. Ils avancent. Les Français sont sur une ligne de dix kilomètres, de Tergnier au bois de Genlis. Ils continuent de monter sans savoir où ils s'arrêteront. Nos aviateurs regardant ce spectacle du ciel en ont tracé un tableau grandiose : « Sur la même route, dirent-ils, nous apercevons d'un côté la colonne française qui monte, et de l'autre, la colonne allemande qui descendait. Nous attendions, anxieuses, le moment où elles se cracheraient. Elles n'allaient pas jusque là. Presque ensemble elles rentrèrent en ligne de combat ».

Le 23, la Boche nous heurte. Nous tenons. L'attaque Tergnier, le prend. Nos cavaliers sont héroïques, ils contre-attaquent, le reprennent. Mais nous, nous ne sommes rien, un corps de secours tout juste, eux sont massés. Ils redonnent. Le poids l'emporte, ils reprennent Tergnier. Le poids pesa sans cesse. Nous cédons de 3 à 4 kilomètres. Mais en ces vingt-cinq heures notre ligne s'est étendue de 35 kilomètres au lieu de 10. Nous arrivons de Liéberton à la basse forêt de Coucy. Le repli de l'armée anglaise nous oblige ainsi à étendre continuellement notre front.

« Tenez ferme ! »

Le général n'avait donné qu'une consigne à son premier lieutenant : « Attaquez ! » C'est qu'il s'agissait du cœur de la France. Un chef le proclama. Que le Boche ait changé de direction après, c'est son affaire ; ces jours-là la direction était Compiègne et le chemin de Compiègne est celui de Paris. C'était la grande heure. Pétain le sent le premier. Il lance un ordre du jour aux soldats qui, à 10 heures, ont été en ligne. « Tenez ferme, les camarades arrivent. Le flot allemand avait rompu la digue anglaise. Notre tâche bousculée se résumait dans un mot : Barrer ! »

Nous barrons mais en cédant du terrain. Le 24, à midi, nous nous replions le long de l'Oise, sur notre droite seulement. Notre gauche maintient. Notre gauche s'étire tant qu'elle peut pour essayer de prendre la main des Anglais qui la retiennent. Nous luttons. Nous luttons presque à bras-le-corps, car les cartouches sont usées depuis beau temps. C'est pas ça qui manque, c'est qu'il faut les faire parvenir et regarder les routes : les camions ne peuvent pas monter les uns sur les autres. Nous perdons Guiseard. On attaque en pliant. Il faut barrer. On barre tant que l'on peut, avec tout ce qu'on trouve. Les ordres ne disent plus : « Tel régiment se portera ici » mais : « Le premier régiment qui paraîtra, quel qu'il soit, se portera ici ». Avec l'Oise pour pivot, nous nous rabattons sur Noyon. Le 25 au matin, nous en sommes à 6 kilomètres. On va le perdre dans la journée. Nous ne cessons d'attaquer. Depuis trois jours, la nature humaine se découvre des fautes insupportables d'insomnie. Soldats qui vous sauvent, que vous nous faites misérables par comparaison ! Ce n'est pas que l'on se batte la nuit comme le jour. Au contraire, la nuit, presque tout se cesse, c'est le silence, le silence où s'appellent les blessés. Mais où repose ? Un talus pour les hommes ; une palissade pour les états-majors où chacun passe une demie-heure, c'est tout. Nous ne cessons d'attaquer. Nous arrivons dans Noyon. Nous reculez, nous le sentons glisser de nos doigts, nous l'abandonnons, la Boche s'y abat, voilà l'Oise et sur l'Oise !

Jusqu'ici, jusqu'à ce 25 au soir, nous n'avons pas eu de front. La consigne du chef de ce premier corps était de ne pas laisser rompre son front et son front n'avait pas encore existé ! C'est le caractère de ces quatre journées héroïques. Nous avons été le râteau qui ramena tout sur l'Oise, où le tas se forma.

L'angoisse de Rollot

Nous voilà sur l'Oise. C'est le 25 au soir. La situation n'en est pas moins tragique, si mince que nous nous fussions faits nous n'avons pu nous allonger suffisamment pour toucher sans cesse l'Anglais qui, moins scurmis que nous à cet effet de liaison, recule sans cesse plus au Nord. Il y a un vide. C'est l'angoisse de Rollot. L'autre armée, celle qui sauva Amiens, et qui doit venir en renfort, nous laissons à bien annoncer, elle n'est pas là ! Pour le Boche qui ne cherche depuis le début qu'à nous tourner, voilà l'heure.

La fièvre chez nous n'a pas baissé. Nos forces se renforcent dans la même hâte. Dans l'exécution, la science, l'énergie, la décision, le sang-froid n'éclaircissent pas les routes. Il y a aussi du prodige : une artillerie divisionnaire a fait à cheval 140 kilomètres (en 36 heures). Un bataillon envoya dire à un chef de corps : « Je suis arrivé par où j'ai pu, je n'ai pas mangé, faites-moi manger et envoyez-moi combattre avec un régiment, n'importe lequel. » En descendant de Noyon, nous nous accrochons aux crêtes et au mont Renaud. La Boche attaque. Il ne peut pas croire que nous nous arrêtons. Il suit le mont Renaud. Depuis ce 26, cette laurier a bien été prise et repérée 15 fois. Nous la tenons. Mais ce n'est pas la question du danger, c'est à l'autre bout de notre bras, à Rollot, au front. Le 27, quitta à craquer, puisqu'il le faut, nous nous étirons encore. Nous y jetons cavaliers et fantassins. L'armée qui attendait, celle qui de loin vient pour Amiens, débarque. Elle aide. Dignes des plus grands, des combats s'engagent. Le 28, Français contre Français le trou est comblé. Le front perdu est retrouvé. On va le défendre.

On va le défendre, car la Boche, devant les deux armées françaises opposées,

voyant se terminer son espoir, n'ayant pu tourner personne quand la manœuvre était possible, va buter de toutes ses forces contre la ligne qui de nouveau l'enserme.

Le 30, au matin, furieusement, partout, de Noyon à Compiègne, il a attaqué. Il est chassé de ses succès. Il a percé sur Saint-Quentin. Il percera bien sur l'Oise. En route pour la vallée ! Son premier objectif est à 20 kilomètres, une série de côtes entre Compiègne et Clermont. Les fantassins avaient l'ordre de les atteindre le soir même. Après, Nach Paris !

A la même heure, 7 heures 30, ils se ruent sur le Plémont-Plessier, sur Orvillers et sur Rollot. C'est une offensive à trois foyers.

Le Plémont est une hauteur couvrant la vallée de l'Oise. Le Plessier est un château et un parc. Pour tourner le Plémont, il faut s'emparer du Plessier. Demeure de la Renaissance, hêtres, chênes, arbrasses, bouliards, ils massèrent tout. Ils prennent le Plessier. Ils ont trois divisions ; nous, une. Ils gagnent les anciennes tranchées françaises. 1500 pénètrent dans le parc. Voilà la minute de l'héroïsme français. Les Français foncent au milieu, coupent l'attaque en deux, en couchent 700 pour la tombe, en ramènent 800. Adieu, Plémont !

Ils n'auront pas Orvillers. Orvillers est un village et un massif boisé. Depuis déjà trois jours ils cherchent à l'enlever. Le 30, ils débordent, le submergent. Compiègne les anime. Ils sont acharnés. Ils nous courent du sang. Mais il est trop tard. Ils ne prennent, les zozaves se rebiffent, les secouent et dans une ardeur redoublée de grandeur, à deux heures tentent la recolonie dans leurs parallèles.

A Rollot, les fantassins les arrêtent. Nous étions le 30 au soir une fois de plus comme à Verdun, le général Pétain avait barré la route à l'ennemi. Depuis ce jour-là, dans cette région, la front n'a plus bougé.

Albert Londres.

Aux défenseurs de Loche

Londres, 3 Mai. — Le maréchal Sir Douglas Haig a adressé au général de Mitry le télégramme suivant :

Je désire vous féliciter personnellement ainsi que vos braves troupes qui sont sous vos ordres pour la résistance couronnée de succès offerte par elles le 23 avril, aux environs de Loche, contre les attaques répétées par des forces ennemies supérieures en nombre, et qui, pour les contre-attaques, ont été et admirablement exécutées, ont chassé l'ennemi du terrain dont il s'était emparé dans les attaques qui ont précédé.

EN HOLLANDE

Les négociations avec l'Allemagne sont considérées comme terminées

Bâle, 3 Mai. — La Gazette de Francfort annonce que les négociations entre l'Allemagne et la Hollande sont avancées à un tel point qu'on peut les considérer comme terminées. — (Havas.)

COMMUNIQUÉS DES ALLIÉS

ITALIEN

Rome, 3 Mai. — Communiqué du commandement suprême :

Nos troupes exploratrices ont attaqué et ont fait des détachements ennemis dans la zone de la Scaia (plateau d'Asiago) et dans la zone d'Alano. Duel d'artillerie plus actif dans la zone du Tonale, dans le val Lagarina, dans le val Brenta et sur la basse Pave. Nos batteries ont dispersé des travailleurs et des groupes, au sommet du val Nove et dans les environs de Ponte di Piave et de Cortellazzo, bouleversé des systèmes défensifs dans la région d'Asiago et battu des mouvements de convois près de Santa-Dona. Sur l'ensemble du front, activité intense de reconnaissance et de combats aériens. Nous avions ennemis ont été abattus.

ARMÉE D'ORIENT

Actions d'artillerie répétées sur la Struma et dans la région de Vratz et dans la région de la Cerna, où notre artillerie lourde a réduit au silence plusieurs batteries ennemies. Reconnaissances ennemies dispersées au nord-est de Maydag dans la région de Soko et dans la région de la Cerna. Vers Gradistevo, un détachement serbe a pénétré dans les tranchées bulgares et ramené des prisonniers.

Une huitième sirène fixe est installée gare de Lyon

La commission supérieure des abris a tenu, hier, à la Préfecture de police, une longue séance, de trois heures à sept heures du soir. On a passé en revue les décisions prises dans les précédentes réunions et les agissements des officiers et sous-officiers. Le Préfet prendra sans doute prochainement des mesures à ce sujet. La discussion a principalement porté sur les théâtres et sur la fermeture des grands magasins en cas d'alerte de jour.

On s'est occupé aussi des sirènes fixes qui, depuis hier, sont au nombre de huit ; aux sept déjà installées (tour Notre-Dame, Sacré-Cœur, Tour Eiffel, usine du Trône, Saint-Sulpice, rue Plat et hôtel Astoria), il faut ajouter la huitième, placée, depuis hier gare de Lyon.

La commission s'est arrêtée au chiffre de 27 pour tout Paris ; elles seront toutes installées, espère-t-on, avant la fin du mois ; on verra alors si le périmètre d'audition est tel qu'il devienne possible de ne plus leur adjoindre, pour donner l'alerte, les sirènes mobiles des pompiers, car le but initial de la réforme est, comme nous l'avons dit, de réserver les pompiers pour les secours immédiats aux sinistres.

La Monnaie va frapper de nouvelles médailles de guerre

Des ateliers de la Monnaie vont bientôt sortir de nouvelles médailles. Les coins de ces dernières sont déjà prêts et avant peu nous aurons les médailles que voici : « Tout d'abord, la première à sortir est la « Croix de guerre », de M. Amant, symbolisant une femme drapée, décorant de la croix de guerre un soldat blessé. Ensuite, « l'œuvre des barbares », de M. Croce-Lancelotti : une femme tenant un enfant dans les bras, au milieu d'un paysage dévasté par les barbares.

Enfin, la médaille « aux travailleurs de l'usine », médaille représentant les ouvriers de l'usine, fondeurs au creuset, destinée à récompenser ces ouvriers de la défense nationale.

Le ravitaillement boche devient très difficile

Cela explique le coup de force de von Eichhorn en Ukraine

Les avertis de von Waldow, secrétaire d'Etat

Bâle, 3 Mai. — La commission du Reichstag pour le ravitaillement a repris hier ses délibérations.

Le secrétaire d'Etat, von Waldow, y a fait un exposé de la situation alimentaire qui est loin d'être optimiste et montre déjà clairement, rien que dans ce que la censure a laissé passer, avec quelles graves difficultés l'Allemagne est aux prises.

Et après avoir déclaré que la pénurie générale et persistante d'aliments et de fourrages, l'an passé, a été en somme bien supportée, von Waldow a reconnu que la base de l'alimentation de l'Allemagne est constituée par le pain et les pommes de terre et que les battages rapides qui ont été faits dès la fin de la dernière récolte ont permis de surmonter les grandes difficultés qui ont surgi à la fin de l'année. Le résultat pour la conservation de la farine n'a pas été aussi mauvais qu'on avait craint, mais la récolte a été faible. Les prévisions, basées sur des statistiques qui se sont révélées fausses, avaient été beaucoup trop optimistes. Les résultats ont été inférieurs de 10 % à ce qu'on avait escompté. On essaiera maintenant de faire des statistiques sur de nouvelles bases.

La ration de farine accordée aux producteurs a dû être abaissée de 8 kilos et demi à 6 kilos et demi. Pour éviter une nouvelle réduction de la ration de pain, il faudra de fortes importations de l'Ukraine.

C'est pour avoir du pain qu'ils torturent l'Ukraine

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 3 Mai. — Commentant le coup d'Etat de Kieff, la Gazette de Francfort reconnaît que le gouvernement renversé avait été suscité et soutenu par l'Allemagne contre les Ukrainiens qui étaient et sont favorables à un régime fédéral d'union avec la Russie. La faiblesse de ce petit groupe nationaliste qui avait conclu la paix de Brest-Litovsk devait tôt ou tard nécessiter des interventions de la puissance allemande qui naturellement, dit la Gazette, ont quelque chose de pénible pour ceux qui sont atteints :

On ne peut prévoir encore si les mesures prises par le feld-maréchal Eichhorn seront les dernières ou s'il sera indispensable de pousser pour le moment l'intervention allemande plus loin. Il n'est pas permis pour le moment de critiquer les mesures qui ont été prises, car il s'agit pour l'Allemagne d'obtenir à tout prix le pain dont elle a besoin. Toutefois, il faudra que cette affaire soit conduite avec prudence, si l'Allemagne ne veut pas courir le risque d'une politique qui compromettrait ses projets à l'est.

Les Allemands s'avancent dans le Donetz

Bâle, 3 Mai. — On mande de Berlin qu'en Ukraine, les troupes allemandes, partant de la ligne Yekaterinoslav-Khar'kov, se sont avancées dans le territoire du Donetz.

Bocheviks battus par les Turcs

Bâle, 3 Mai. — On mande de Constantinople :

Une troupe de dix mille bocheviks, en marche vers Elisabethopol fut arrêtée par deux régiments turcs qui, ayant reçu des renforts, battirent les bocheviks et leur firent des prisonniers. — (Havas.)

Le rejet du suffrage égal met le chancelier dans l'embarras

(Du correspondant du Petit Journal)

Zurich, 3 Mai. — Le rejet par la Diète prussienne, par 255 voix contre 182 et 4 abstentions, du projet de suffrage égal du gouvernement et l'adoption en seconde lecture, d'un projet maintenant le vote plural, ont ébranlé le projet de loi sur le suffrage égal en Prusse et en Allemagne une situation des plus difficiles. Le gouvernement devra se décider, soit à capituler et à ne pas tenir les promesses de la Couronne, soit à dissoudre la Diète et à ordonner de nouvelles élections. Ces deux alternatives paraissent également dangereuses à la grande majorité des journaux.

Le vote obligatoire et secret

Bâle, 3 Mai. — On mande de Berlin :

La Chambre des députés de Prusse a continué la discussion de la réforme électorale et adopté une disposition selon laquelle tout électeur est tenu de faire usage de son droit de vote et une disposition assurant le secret du vote. — (Havas.)

20 avions boches démolis en un jour

Dans la journée du 2 mai, huit avions allemands ont été abattus, dont trois par les avions français. Les autres ont été détruits par les batteries antiaériennes. Les avions allemands ont été abattus et sont tombés dans leurs lignes à la suite de combats avec nos pilotes. 27.000 kilos de projectiles ont été jetés sur les gares de Nam, Nesle, Roye, Chaulnes, Saint-Quentin, Jussy et sur les bivioues et cantonnements de ces régions ; 8.000 kilos de projectiles sur les établissements ennemis de la région de Reims et sur la gare d'Asfeld-la-Ville. — (Officiel français.)

AVIATION BELGE

Un avion allemand a été abattu en combat aérien et s'est écrasé entre les lignes adverses et les nôtres.

"Toute la France debout" écrit M. Clemenceau

(Du correspondant du Petit Journal)

Paris, 3 Mai. — En réponse à l'adresse du Conseil général des Basses-Pyrénées, exprimant sa confiance au gouvernement, M. Clemenceau a envoyé une lettre au préfet dans laquelle le président du Conseil dit :

Lorsque s'affrime avec tant d'éclat la grandeur d'une race qui a si glorieusement marqué sa place dans le monde, tous les Français n'ont et ne peuvent avoir qu'une pensée : l'hommage à nos héroïques soldats comme à leurs frères d'armes des nations alliées. C'est un mot d'ordre : Toute la France debout pour le soutien dans l'après bataille, pour remplacer ceux qui tombent et achever, par l'effort de tous, la plus noble victoire qui aura jamais été.

MM. Lloyd George et lord Milner

Londres, 3 Mai. — MM. Lloyd George et lord Milner sont arrivés aujourd'hui à Londres venant de France. Ils avaient assisté à la cinquième session du conseil supérieur de guerre interallié.

Programme de guerre illimité aux États-Unis

Washington, 2 Mai. — M. Baker, secrétaire pour la guerre, a autorisé la publication de la déclaration suivante :

« Le programme du département de la guerre à cet égard est basé sur la commission militaire de l'Union, le budget de l'accélération de l'instruction des hommes et l'augmentation de l'armée aussi rapidement qu'il est possible de les équiper et de les transporter. »

M. Baker a refusé de discuter le chiffre des effectifs proposés pour deux raisons : d'abord parce que toute spécification de nombre implique une limite, et la seule limite est la capacité des États-Unis d'équiper et de transporter les hommes, capacité qui s'accroît constamment ; ensuite parce que les états estimatifs proposés pour l'attribution régulière de crédits en 1918 seront discutés avec la commission et soumis aux travaux du Congrès et que des crédits supplémentaires seront ajoutés subseqüemment à mesure que les facilités pour le transport et l'équipement complémentaire augmenteront.

« Pour ce qui est de la question du nombre d'hommes à appeler, une discussion s'est ouverte. Aucun changement n'est envisagé en ce qui concerne la limite d'âge des hommes appelables. »

Hertling et les attaques aériennes sur les villes ouvertes

Bâle, 3 Mai. — On mande de Berlin :

« A une question relative aux attaques aériennes contre les villes ouvertes, le comte Hertling a répondu que la question des villes ouvertes a été soigneusement étudiée. Il n'y a pas de mesures certaines de préservation. Le meilleur procédé est l'augmentation des moyens de défense puis les menaces de mesures de représailles contre les villes ennemies importantes. »

Le comte Hertling, faisant allusion aux initiatives qui se sont manifestées en France, au Parlement et au Conseil municipal de Paris, pour une entente des belligérants afin d'arrêter les attaques sur les villes hors de la zone des opérations, a ajouté : ces suggestions n'ont pas été suivies de propositions fermes du côté de l'ennemi. Si elles devaient se produire, ce seraient les autorités militaires qui, les premières, auraient à les examiner. »

A travers Paris

Le contremaître et l'ouvrier

Albert-Louis Bedaride, âgé de 44 ans, contremaître dans une usine de guerre du boulevard Saint, était vivement pris d'une de ses ouvrières, une jeune fille de dix-huit ans, était d'une conduite exemplaire et restait saine à toutes ses avances et même à ses menaces : le contremaître eut alors recours à la ruse ; sous un prétexte qu'il n'avait pas le temps de lui rendre visite, il l'invita, un soir de juin 1917, dans une chambre où il lui avait assuré qu'elle devait trouver trois de ses camarades, puis, ayant fermé la porte à clé, et sous la menace de mort, il la violenta. Quant au contremaître, il fut arrêté par des inspecteurs de la voie publique, et, après avoir été défilé par un jury, fut condamné à six mois de prison et à l'interdiction de l'exercice de sa profession.

Faux monnayeur arrêté

Depuis dix-huit mois, Jacques Gruzelin, 28 ans, journalier, 68, rue de la Villette, fabriqua des fausses pièces de cinquante centimes et de un franc, comme des pièces d'argent et de bronze. Il en avait coulé facilement une assez belle quantité. Cependant, il voulut faire des pièces de deux francs ; celles-ci, étant moins bien réussies le perdirent ; il fut arrêté par des inspecteurs de la voie publique, et, après avoir été défilé par un jury, fut condamné à six mois de prison et à l'interdiction de l'exercice de sa profession.

Sous prétexte de se faire embaucher

Sous prétexte de se faire embaucher, Eugène Royer, Emile Marchal, 17 ans ; Fernand Boulogne, 25 ans ; Constant Matar, 35 ans ; Victor Genty, 18 ans, tous quatre, 30 ans, s'introduisirent dans les usines et, avec une audace rare, rôdèrent par-ci par-là et soustraient dans les vestiaires des portefeuilles laissés dans les vêtements par les ouvriers, des sacs à mains des ouvrières et même des bicyclettes. Ils ont été arrêtés par des inspecteurs de la Sûreté et envoyés au Dépôt.

Gambrioleurs arrêtés

Victor Montfort, 18 ans ; Albert Gaillard, 17 ans ; Louise Fontanille, 18 ans et Germaine Meulmans, 20 ans, s'introduisirent, dans la nuit du 27 au 28 avril, dans un magasin de soies, rue d'Alexandrie, après avoir fracturé la porte d'entrée et dérobé de nombreux tissus ; surpris au moment où ils s'apprêtaient à emporter le produit de leur vol, ils furent conduits au cabinet de M. Duranton, où ils furent interrogés par plusieurs agents gambrioleurs dans le XI^e arrondissement.

Accident d'automobile

Une auto conduite par le chauffeur Auguste Vermonet passait hier matin à une allure modérée avenue Malakoff, quand un taxi venant en sens contraire vint à se jeter dans la route. Le choc fut violent, et Vermonet projeté sur la chaussée fut relevé avec de graves contusions. Un voyageur, M. Sévère Anceaux, demeurant 7, rue Scheffer, eut la figure atteinte par des éclats de verre. On craint pour sa vie.

L'arme était chargée

Maintenant un revolver qui ne croyait pas chargé, M. Louis Brind, 44 ans, demeurant boulevard de Charonne, s'est logé une balle dans l'épaule. Le projectile a pu être extrait à l'hôpital Saint-Antoine.

Discussion tragique

Une discussion tragique s'est déroulée, hier, 36, rue Broca, M. Eugène Condé, 35 ans, mégissier, demeurant 21, rue des Tanneries, s'opposait à la sortie d'objets appartenant à son frère, M. Louis Condé, 35 ans, qui voulait céder Joanni Notaris, sujet grec, demeurant 31, rue Eroca, Furieux, ce dernier arriva d'un couteau bondit sur Condé. Grâce à l'intervention énergique des témoins, Notaris put être désarmé. Il a été arrêté.

FAITS DIVERS

5^e arr. — Quel de Montebello, une auto militaire vient s'écraser contre le parapet qu'elle démolit. Le chauffeur en est quitte pour quelques contusions.

6^e arr. — A l'angle des rues Vavin et d'Assas, le 6^e arr. M. Richard, du 22^e colonial, est renversé par une auto, et transporté grièvement blessé au Val-de-Grâce.

50^e arr. — Quel d'Orsay, M. Alphonse Desmet, 50 ans, représentant de commerce, demeurant 61, rue Campagne-Brenière, est renversé par un tracteur automobile et transporté mourant à la Charité.

12^e arr. — Avenue Danneville, M. Vannier, 73 ans, domicilié rue Edouard-Pailleron, est renversé par une auto et transporté dans le coma à Saint-Antoine.

13^e arr. — Avenue du Maine, Mme Arago, 60 ans, est tamponnée par un cycliste et projetée sous les roues d'un taxi. Deux jambes fracturées. A Broussais.

15^e arr. — Entre les stations du Métro Mirabeau et Javel, M. Ferdinand Faure, 18 ans, demeurant 3, rue des Nonnains-d'Hyères, tombe de voiture, et se tue.

CE QUE DIT LA PRESSE

LE COUP DE TRAHISSE DE CZERNIN CONTRE LE TIGRE

Du New-York Herald (M. Pierre Veber) : Nous pourrions nous demander les motifs qui ont dicté au comte Czernin sa malencontreuse et mensongère intervention. Espérons-ils séparer les Alliés ? Le calcul est de trop stupide ! Un ministre renseigné par tous les espions, et mis au courant depuis plus d'un an, ne pouvait ignorer que tous les Alliés connaissaient la lettre au prince Sixte, et que, d'un commun accord, celle-ci avait repoussé ces fallacieuses propositions. Le comte Czernin a-t-il voulu tenter contre M. Clemenceau, qui incarne la défense nationale, un coup de trahison ?... C'est très acceptable ! Dans ce cas, la manœuvre aurait été bonne, car les Alliés ont des devoirs. C'est du machiavélisme à deux sous le tas, et nos socialistes seuls ont fait s'y laisser prendre. La politique étrangère des Alliés n'en a été nullement modifiée. Les Allemands utilisent toujours les mêmes malices ; cela leur prouve un mauvais tour. A force de nous suggérer indirectement des propositions fallacieuses, ils se condamnent eux-mêmes, et s'ils ont quelque jour un impérieux besoin de conclure la paix, ils l'auront rendue impossible.

EN GARDE !

De l'Homme Libre : Est-ce bien vraiment une offensive diplomatique que l'Allemagne va faire succéder à son offensive militaire ? On le dit. Il est certain que la grosse rumeur sur la Somme n'a pas donné ce qu'en attendaient les dirigeants du pangermanisme. Et nous n'ignorons plus quel danger réel nous avons couru ces dernières semaines, si nous savons maintenant par le détail tout ce que le militarisme prussien a mis en œuvre, après une formidable et minutieuse préparation, nous n'ignorons pas davantage à quel résultat l'héroïsme des troupes alliées a fait aboutir tout ce colossal effort. Quelques gains de terrain ne compensent pas les pertes effroyables des divisions d'attaques. Quelques succès locaux et même des succès importants n'ont rien changé à la situation. Le dissimulément n'a échoué à la fois sanglant et sûr d'un plan laborieusement élaboré et pitoyablement exécuté. C'est parce que sa grande tentative a tourné court que l'Allemagne veut autre chose. Il ne s'agit plus que de savoir de quel elle entend se servir.

L'EUROPE DE DEMAIN

De Qui (M. Jacques Bainville) : L'Europe de demain sera encore moins simple que celle d'aujourd'hui. Il faut que nous sachions désormais que le chef de l'Etat finlandais s'appelle M. Svinhufvud et le chef de l'Etat ukrainien M. Holobovitch. La Finlande et l'Ukraine auront leurs institutions, leurs lois, leurs mœurs et leurs coutumes. Et puis, il surgit déjà, il surgira encore d'autres Finlandes, d'autres Ukraines, qui auront leurs particularités et leurs originalités, leur personnel et leur politique et aussi leurs querelles et leurs haines. Il faudra suivre tout cela, il faudra être au courant de tout cela. Voilà bien des nouveautés pour la diplomatie, et voilà bien des périls.

LA FRANCE IMMORTELLE

De l'Alliance républicaine démocratique (M. Paul de la Barrière) :

La France peut être patiente parce qu'elle est immortelle. L'histoire démontre son inépuisable vitalité ; sous les plus furieux assauts de guerre, elle a toujours tenu bon. Elle est toujours debout ; le passé et le présent garantissent l'avenir. La France est immortelle parce que sa cause est sainte, parce qu'elle combat pour la justice et que si la justice peut être passagèrement méconnue, elle ne peut jamais être détruite. Tot ou tard le droit prime la force et aujourd'hui la France c'est le droit.

LE CHAOS RUSSE

Du Gaulois (M. Arthur Meyer) :

Que les bolcheviks continuent leur œuvre ou qu'un souverain soit appelé à la combattre, un fait est hors de doute : en aucun cas, la Russie ne peut réorganiser son armée, soit pour mettre en œuvre le pacte d'alliance avec l'Entente, soit pour servir les desseins de l'Allemagne. De ce côté-là, ni espérance ni crainte à avoir. Les Allemands sont à Sébastopol. Ils viennent d'exécuter un coup d'Etat dans l'Ukraine. Ils ont pris le contrôle de la Sibirie. Ils voudront. Quels événements pourraient être plus menaçants pour les Alliés ? Un souverain, qu'il soit restauré par les Allemands ou qu'il le soit par l'Entente, ne pourrait pas être le garant de l'alliance. Pour l'instant, un prince allemand, il serait appelé à défendre, à sauvegarder les intérêts du pays qui l'aurait adopté. Le roi de Roumanie est un Hohenzollern : a-t-il cessé de tenir les intérêts de sa famille et ceux de son pays ?

L'AUTRICHE

De la Victoire (M. Gustave Hervé) :

L'Autriche n'a jamais été aussi bas qu'elle l'est depuis quelques mois. Elle est, au point de vue alimentaire, très au-dessous de l'Allemagne qui, pourtant, elle-même, est de plus en plus gênée, malgré la mainmise sur l'Ukraine.

Au point de vue politique, elle est contaminée par le bolchevisme ; voisine de la Russie, elle n'a pu complètement éviter la contagion ; maintenant que le danger tsariste n'existe plus, les masses populaires ne comprennent plus pourquoi elles se battent.

LE JAPON

